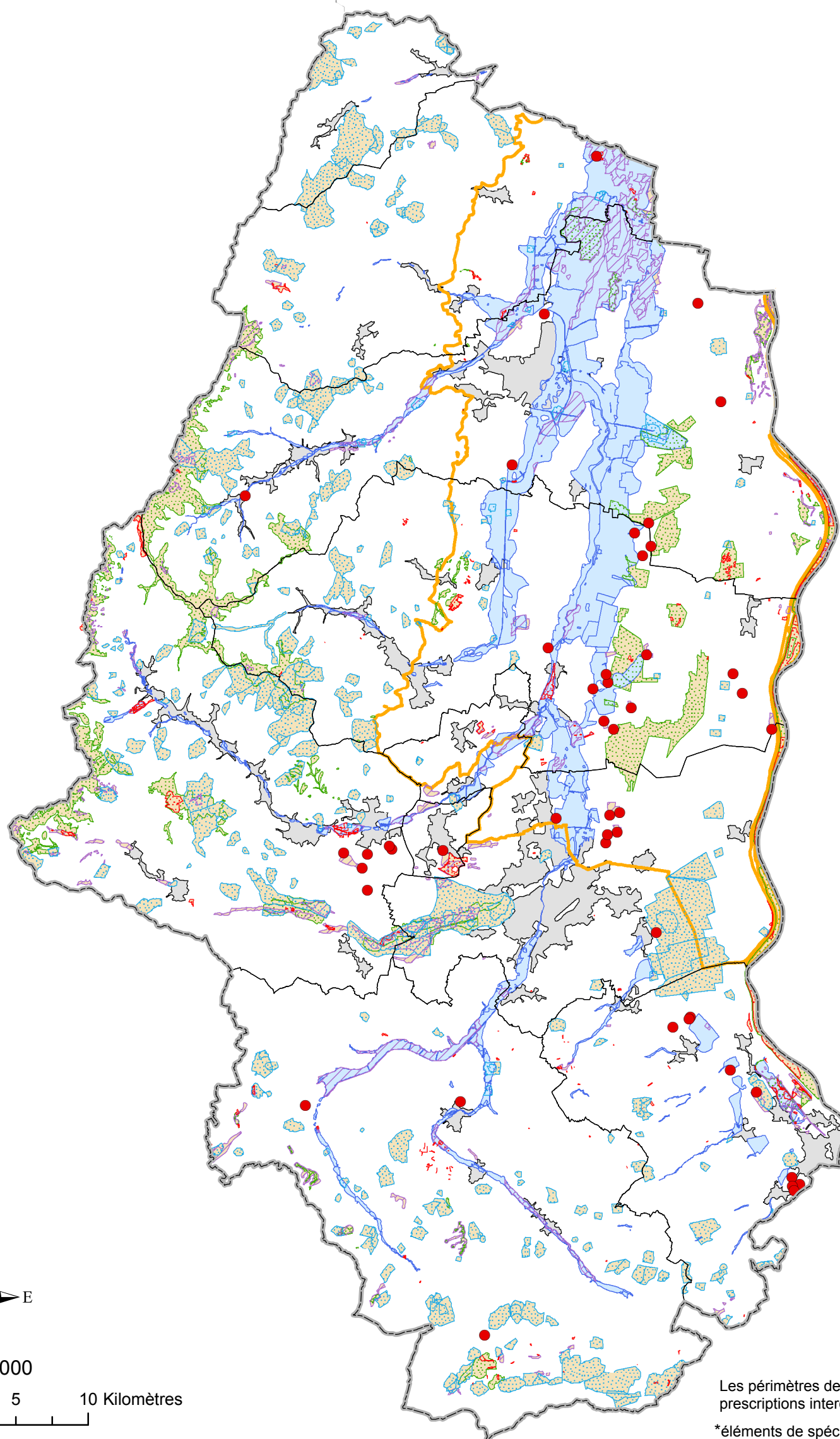


Schéma départemental des Carrières du Haut-Rhin
Carte des enjeux environnementaux

Niveau de contrainte 2 : zones de protection prioritaire



Légende

- Carrières autorisées
- SCOT
- Zones bâties
- Milieux naturels et biodiversité**
- ▭ Parc Naturel Régional*
- ▨ Sites gérés par le CSA
- ▨ Zones les plus sensibles des ZSC
- ▭ aire reconquête et historique Grand Hamster*
- Eaux et milieux aquatiques**
- ▨ Périètre protection rapprochée captages
- ▨ Zones humides remarquables
- ▨ Zones inondables

Les périmètres de protection rapprochés des captages, pour lesquels les prescriptions interdisent l'activité d'extraction, sont également classés en niveau 1

*éléments de spécificité locale à préciser dans l'étude avant projet



1/330 000

0 5 10 Kilomètres

Avertissements :

Les informations figurant sur ces cartes le sont à titre indicatif. Certaines données n'étant pas disponibles sous format cartographique, les enjeux associés n'ont pu être représentés sur ces cartes. Afin de prendre en compte l'ensemble des contraintes, il convient donc de se référer au tableau de hiérarchisation détaillé dans les orientations ainsi qu'aux descriptions correspondantes de la partie 1.6 du présent schéma. Par ailleurs, certaines données sont susceptibles d'évoluer dans le temps. la représentation ci jointe ne peut pas préjuger de ces évolutions.

Sources

DREAL Alsace, GIDIC (01/01/2011), DDT 67, DDT68, ONF, Région Alsace, CSA, CG 67, CG68, ARS, BDcarto © IGN 2009

